

Groupe 30 000

Châtaigne Systemeco Limousin

La châtaigne représente pour le territoire une culture patrimoniale mais aussi, depuis de nombreuses années, une alternative à d'autres productions sur les exploitations. Elle bénéficie d'une image « nature » et les vergers font partie du paysage du Limousin très appréciés des touristes.

D'un point de vue des techniques culturales, des méthodes respectueuses de l'environnement peuvent être mises en œuvre pour contrer les maladies, les ravageurs et l'entretien du rang. Ces dernières années, le Comité de la Châtaigne en lien avec l'Union Interprofessionnelle Châtaignes Périgord Limousin a fédéré activement ses producteurs pour mettre en place la lutte biologique collective contre le cynips du châtaignier. Aujourd'hui, les premiers effets sont visibles avec le retour en production des vergers infestés. Le succès de cette action motive le groupe à poursuivre la mise en place des interventions agro-écologiques.



Description du projet

L'objectif du groupe est de conduire les châtaigneraies en raisonnant l'utilisation des intrants afin de limiter les impacts et les risques sur la santé et l'environnement.

Plusieurs leviers d'interventions sont identifiés pour répondre aux diverses préoccupations du groupe :

- Le désherbage sur le rang (mise en œuvre d'alternatives au désherbage chimique)
- La protection contre le carpocapse et les balanins (lutte biologique, biodiversité et biocontrôle)
- La protection contre le cynips (lutte biologique)
- La protection contre le chancre de l'écorce (lutte biologique et prophylaxie)
- La protection contre les maladies (lutte biologique, mesures prophylactiques)
- La gestion de l'irrigation
- La gestion de la fertilisation



Corrèze (19)

Nombre d'agri : 13

Structure porteuse de la demande :

Comité du Noyer et du Châtaignier de la Corrèze

Principale orientation de production : Castanéiculture

Thématiques au cœur de projet :

Maintien des IFT bas
Utilisation des produits de biocontrôle
Réduction des fertilisants chimiques
Gestion de l'irrigation

Structure

d'accompagnement :

Chambre d'Agriculture de la Corrèze

Partenaires engagés :

Union Interprofessionnelle Châtaignes Périgord Limousin

Date de reconnaissance du projet : Fin 2018

Durée du projet : 3 ans

Territoire concerné :

Corrèze et Haute-Vienne

Organisme de développement agricole chargé de la capitalisation des résultats :

Comité du Noyer et du Châtaignier de la Corrèze

Action réalisée dans le cadre du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement, avec le concours financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, par des crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses.